



# Les 3 Tours de Vermenton

## Grand Rapide de Vermenton 2026 - Règlement Intérieur

### Article 1 : Organisation

Le dimanche 08 février 2026, le club d'Échecs *Les Trois Tours de Vermenton* organise son Grand Rapide 2026, ouvert à tout licencié pour la saison en cours à la FFE, ainsi qu'à tout titulaire d'un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).

L'organisateur se réserve le droit d'inscrire tout joueur non classé au club *Les Trois Tours de Vermenton*. Les joueurs n'ayant aucun classement recevront au début de la compétition un Elo estimé selon leur catégorie d'âge.

### Article 2 : Tournois

La compétition est composée de 2 tournois en format Rapide :

le tournoi PRINCIPAL  
à la cadence **10 min. + 5 s. par coup,**  
joué en **7 rondes**.

le tournoi DÉBUTANTS & NON-CLASSÉS  
à la cadence **15 min. KO**, joué en **5 rondes**,  
réservé aux joueurs dont le classement Elo (rapide ou lent) est celui initialement attribué selon l'âge.

L'arbitre principal est **Éric Besnard** (AFO1).

### Article 3 : Homologation

Le tournoi PRINCIPAL est **homologué FIDE**  
par la Fédération Française des Échecs.

Le tournoi DÉBUTANTS & NON-CLASSÉS est  
**homologué FFE** par la Ligue régionale BFC.

Les appariements informatisés (programme PAPI 3.3.8) se font au système Suisse (néerlandais). Les règles du jeu sont celles de la FIDE adoptées lors du 93ème Congrès à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023. Les résultats des parties compatibles seront comptabilisés pour le classement Elo FIDE Rapide de mars 2026.

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du **score ajusté** est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023. Pour le calcul du Buchholz **tronqué**, il sera retiré l'adversaire ayant le score ajusté le plus bas.

**L'annexe A4** des règles du jeu s'appliquera durant l'intégralité de la compétition. La **directive III** des règles du jeu ne s'appliquera pas durant l'intégralité de la compétition.

### Article 4 : Horaires

Tournoi PRINCIPAL

Accueil : dimanche dès **09 h 15**

Clôture des inscriptions : **10 h 00**

Tournoi DÉBUTANTS & NON-CLASSÉS

- Ronde 1 : **10 h 20**
- Ronde 2 : **11 h 00**
- Ronde 3 : **11 h 40**

**Pause déjeuner :** de **12h20 à 14h20**

- Ronde 4 : **14 h 20**
- Ronde 5 : **15 h 00**
- Ronde 6 : **15 h 40**
- Ronde 7 : **16 h 20**

Accueil : dimanche dès **12 h 45**

**Clôture des inscriptions :** **13 h 30**

- Ronde 1 : **13 h 45**
- Ronde 2 : **14 h 20**
- Ronde 3 : **15 h 00**
- Ronde 4 : **15 h 40**
- Ronde 5 : **16 h 20**

**Remise des prix :** dimanche à **17 h 15**

Tout joueur se présentant à l'échiquier avec plus de **5 min. de retard** sera déclaré forfait pour la ronde en cours. Suivant la durée des parties au cours d'une ronde, l'horaire de la ronde suivante pourra être aussitôt modifié.

#### Article 5 : Inscription

Pour le tournoi PRINCIPAL, les droits d'inscription se montent à **14 €** pour les adultes et à **7 €** pour les jeunes de moins de 20 ans.

Pour le tournoi DÉBUTANTS & NON-CLASSÉS, les droits d'inscription se montent à **10 €** pour les adultes et à **5 €** pour les jeunes de moins de 20 ans ; le tarif d'une éventuelle licence B est inclus.

La gratuité est offerte aux joueurs MI et GMI, ainsi qu'à partir du 3ème inscrit (hors MI/GMI) d'une même famille.

#### Article 6 : Prix

Le classement final se fait suivant le nombre de points de parties. Les systèmes de départage des ex-æquo sont :

Pour le tournoi PRINCIPAL,  
le « **Buchholz tronqué** » puis le « **cumulatif** »  
puis la « **performance** ».

Pour le tournoi DÉBUTANTS & NON-CLASSÉS,  
le « **Buchholz** » puis le « **cumulatif** »  
puis le « **nombre de victoires** ».

En cas de cumul possible, **un seul prix sera remis**, celui situé le plus haut dans les listes suivantes :

**Turnoi PRINCIPAL**  
(*prix garantis dès 40 inscrits*)

- Vainqueur = **100 € + coupe**
- 2<sup>eme</sup> place = **75 €**
- 3<sup>eme</sup> place = **50 €**
  
- Meilleur Jeune = **25 €**
- Meilleure Féminine = **25 €**
- Meilleur < 1800 Elo = **25 €**
- Meilleur < 1600 Elo = **25 €**
  
- Meilleur Écolier = **livre Progresser avec Carlsen**
- Meilleur Jeune des 3 Tours = 1 médaille

**Turnoi DÉBUTANTS & NON-CLASSÉS**  
(*prix garantis dès 20 inscrits*)

- 1<sup>ère</sup> place = **médaille (cumulable)**
- Meilleur Adulte = **15 €**
- Meilleur Jeune = **15 €**
  
- Meilleure Féminine = **10 €**
- Meilleur Écolier = **10 €**
  
- Meilleur Jeune des 3 Tours = 1 médaille
- Meilleur Écolier des 3 Tours = 1 médaille
- Meilleur Écolier de Bazarnes = 1 médaille
- Meilleur Écolier d'Accolay = 1 médaille

Tous les prix sont attribués à la place réelle. En-deçà de chaque jauge d'inscrits définie pour garantir les prix, ils seront recalculés proportionnellement, en les multipliant par le nombre d'inscriptions / la jauge.

Est considéré(e) comme :

- 'Jeune' tout(e) inscrit(e) qui appartient au maximum à la cat. d'âge Junior (**< 20 ans**) pour la saison en cours
- 'Adulte' tout(e) inscrit(e) qui appartient au minimum à la cat. d'âge Senior (**≥ 20 ans**) pour la saison en cours
- 'Écolier' tout(e) inscrit(e) qui est scolarisé en **école primaire** (ou équivalent) pour la saison en cours

Tout joueur absent à la cérémonie de clôture renonce à son prix.

#### Article 7 : Dispositions particulières

- Après chaque ronde, les joueurs sont tenus de communiquer le **résultat de la partie** à la table d'arbitrage.
- Pour être prise en compte, **une erreur à la ronde r** doit être signalée immédiatement à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde  $r + 2$ .
- On considérera qu'un **joueur absent** sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

#### Article 8 : Droit à l'image

En inscrivant leurs **enfants mineurs** (ou ceux dont ils ont la responsabilité légale), les parents (ou tuteurs) autorisent le club d'Échecs des 3 Tours de Vermenton à publier, dans le cadre de sa communication ou d'articles de journaux, **les photos ou vidéos** sur lesquelles pourraient apparaître leurs enfants joueurs.

#### Article 9 : Compléments

- Sans la permission de l'arbitre, un joueur **ne peut quitter la zone de jeu s'il est au trait**, ni le lieu de la compétition s'il est en cours de partie.
- Il est **interdit d'analyser ou de « blitz »** dans la salle comprenant la zone de jeu.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur, pourra être sanctionné. Une **tenue correcte** est exigée.
- Les **joueurs mineurs** qui ont fini leur partie ne sont plus sous la responsabilité de l'organisateur.
- Les **pendules** doivent être manipulées calmement.
- Dans la zone de jeu, tous les **appareils électroniques sont interdits** (ordinateur portable, téléphone portable, tablette, montre connectée, etc.) ; seuls les appareils d'assistance seront autorisés.
  - L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne 1 avertissement écrit et la **perte de la partie**.
  - **Tout son émis** (sonnerie, alarme, vibrer) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
  - Il est toléré d'avoir, hors zone de jeu, un appareil électronique complètement éteint, s'il est rangé dans un sac se trouvant dans le lieu de la compétition, à l'**exclusion des toilettes**.
  - Si l'arbitre a des **soupçons de tricherie** envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre (Art 11.3.3 des règles du jeu).
- Il est strictement **interdit de fumer** à l'intérieur du bâtiment abritant la compétition.
- Les joueurs doivent respecter la Charte des joueurs FFE et le code de l'éthique FIDE sous peine de sanctions.
- Tout contrevenant recevra **1 avertissement**. Deux avertissements signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

**L'inscription des joueurs à la compétition implique l'acceptation du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect implique de facto l'exclusion du fautif.**

L'Arbitre Principal : E. BESNARD

L'Organisateur : E. BESNARD

